

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 11 AVRIL 2025

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 033-263302374-20250411-DEL_015_25-DE

Le 11 avril 2025 à 9h.00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME BOURSEAU, MME ROHEL, M BERNARD, MME MEYER, MME NEOLIER, M. BIDOUZE, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : MME GARRIGOU qui a donné procuration à M GUIRAUD
M. ROBERT qui a donné procuration à M LE BREDONCHEL
M. HIRTZ, qui a donné procuration M BIDOUZE
MME BAHOUGNE qui a donné procuration MME NEOLIER

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS, MME LANNELUC.

Après s'être assuré du quorum M. le Président fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 8

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 7 avril 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 15 avril 2025

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N°015-25 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2025

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOPTE A L'UNANIMITE

↳ Le PV de la séance du 20 février 2025

↳ Le PV **est arrêté et signé** par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 11 avril 2025

**Pour Copie conforme,
Le Président du CCAS,**


Bernard GUIRAUD